

PROCÈS-VERBAL de la séance EXTRAORDINAIRE des membres du conseil de la Municipalité de Lanoraie, tenue lundi le 19 décembre 2022 à 19 h 3 au 57, rue Laroche.

Sont présents : mesdames Lyne Clermont, Marie-Ève Mondor, Lucie Ouellet, Josée Castonguay, conseillères, et messieurs Martin Lavallée, François Boisjoly, conseillers, sous la présidence de monsieur André Villeneuve, maire.

Assiste également à la séance, monsieur Marc-André Maheu, directeur général et greffier-trésorier, à titre de secrétaire de la séance.

AVIS SPÉCIAL DE CONVOCATION ET CERTIFICAT

Le directeur général et greffier-trésorier fait lecture de l'avis de convocation et de son certificat attestant que l'avis a été transmis à tous les membres du conseil.

2022-12-458

VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
APPUYÉ PAR la conseillère Lyne Clermont
ET RÉSOLU

Que la séance extraordinaire soit ouverte à 19 h 3.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2022-12-459

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lyne Clermont
APPUYÉE PAR la conseillère Lucie Ouellet
ET RÉSOLU

D'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Adoption du budget 2023 et du programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2022-12-460

BUDGET 2023

Lecture du présent budget par le maire.

REVENUS	
<u>TAXES</u>	
TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE	
TAXE GÉNÉRALE	3 292 000
TAXE POLICE	855 000
TAXE INCENDIE	680 000
TOTAL – TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE	4 827 000 \$
SUR UNE AUTRE BASE	
ENTRETIEN ASSAINISSEMENT DES EAUX	216 000
VIDANGE FOSSES SEPTIQUES	90 500
EAU	328 000

MATIÈRES RÉSIDUELLES	422 500
SOUS-TOTAL	1 057 000 \$
SUR UNE AUTRE BASE (SECTEUR)	
RÈGLEMENT 43-2005	17 000
RÈGLEMENT 56-1-2008	12 100
RÈGLEMENT 104-2019	11 200
SOUS-TOTAL	40 300
TOTAL – TAXES	5 924 300 \$
<u>PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES</u>	
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	80 100
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES	2 000
ORGANISMES	12 500
TOTAL – PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	94 600 \$
<u>AUTRES REVENUS DE SOURCE LOCALE</u>	
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX	
AUTRES REVENUS	509 300
AUTRES SERVICES RENDUS	23 200
TOTAL – AUTRES REVENUS DE SOURCE LOCALE	532 500 \$
<u>SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES</u>	
TRANSFERTS CONDITIONNELS	234 100
LOISIRS ET CULTURE	15 500
TOTAL – SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES	249 600 \$
TOTAL – REVENUS	6 801 000 \$

DÉPENSES	
<u>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</u>	
LÉGISLATION	
CONSEIL MUNICIPAL	202 300
APPLICATION DE LA LOI	
COUR MUNICIPALE	2 500
GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE	
SECRÉTARIAT ET GESTION DES FINANCES	869 200
GREFFE	
ÉLECTIONS ET RÉFÉRENDUMS	25 800
ÉVALUATION	
ÉVALUATION MUNICIPALE	73 800
AUTRE DÉPENSE	
DÉPENSE D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE	166 400
TOTAL – ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1 340 000 \$
<u>SÉCURITÉ PUBLIQUE</u>	

SERVICE DE POLICE	
CONTRIBUTION – POLICE	855 000
PROTECTION CONTRE L'INCENDIE	
SERVICE INCENDIE	562 700
PROTECTION INCENDIE – PARC INDUSTRIEL	14 400
TOTAL – SÉCURITÉ PUBLIQUE	<u>1 432 100 \$</u>
<u>SÉCURITÉ CIVILE</u>	
RÉMUNÉRATION	20 000
COTISATIONS DE L'EMPLOYEUR	2 800
SÉCURITÉ CIVILE – SERVICES	17 100
BIENS NON DURABLES	1 600
TOTAL – SÉCURITÉ CIVILE	<u>41 500 \$</u>
<u>TRANSPORT</u>	
VOIRIE MUNICIPALE	883 700
ENLÈVEMENT DE LA NEIGE	249 500
ÉCLAIRAGE DE RUE	14 000
CIRCULATION	53 000
TRANSPORT EN COMMUN	86 400
TOTAL – TRANSPORT	<u>1 286 600 \$</u>
<u>HYGIÈNE DU MILIEU</u>	
RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE L'EAU	291 800
ASSAINISSEMENT DES EAUX	133 900
RÉSEAU D'ÉGOUT	73 600
DÉCHETS DOMESTIQUES	348 500
MATIÈRES RECYCLABLES	119 300
MATIÈRES ORGANIQUES	106 900
AMÉLIORATION DES COURS D'EAU	8 200
AUTRES	100 800
TOTAL – HYGIÈNE DU MILIEU	<u>1 183 000</u>
<u>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</u>	
LOGEMENT SOCIAL ET AUTRES	63 000
TOTAL – SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	<u>63 000</u>
<u>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</u>	
URBANISME ET ZONAGE	347 100
PROMOTION, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	105 900
TOTAL – URBANISME	<u>453 000</u>
<u>LOISIRS ET CULTURE</u>	
ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	760 600
ACTIVITÉS CULTURELLES	444 100
TOTAL – LOISIRS ET CULTURE	<u>1 204 700</u>

<u>FRAIS DE FINANCEMENT</u>	
DETTE À LONG TERME	101 800
AUTRES OBJETS	400
TOTAL – FRAIS DE FINANCEMENT	<u>102 200</u>
TOTAL – DÉPENSES	
	7 106 100 \$
RÉSULTAT	(305 100)
<u>AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES</u>	
REMBOURSEMENT EN CAPITAL	83 200
TRANSFERT À L'ÉTAT DES ACTIVITÉS INVESTISSEMENT	
INFRASTRUCTURES	555 000
BÂTIMENTS	10 000
VÉHICULES, MACHINERIE ET OUTILLAGE	121 000
AMEUBLEMENT ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU	11 700
TOTAL – AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	<u>780 900 \$</u>
RÉSULTAT	1 086 000 \$
<u>AFFECTATION</u>	
SURPLUS ACCUMULÉ AFFECTÉ	(1 086 000)
<u>EXCÉDENT NET</u>	<u>0 \$</u>

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lyne Clermont
 APPUYÉE PAR le conseiller Martin Lavallée
 ET RÉSOLU

Que le budget de l'année 2023, prévoyant des revenus et des dépenses de 7 887 000 \$ soit et est adopté.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2022-12-461

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

Le directeur général et greffier-trésorier présente le programme triennal d'immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025.

ANNÉE ET DESCRIPTION	FONDS GÉNÉRAL	AUTRES SOURCES	
2023			
Asphaltage et améliorations des infrastructures routières	375 000 \$	43 000 \$	Programme d'aide à la voirie locale
Réseau d'éclairage	10 000 \$		
Construction du puits 6.3		1 675 000 \$	Règlement d'emprunt
Parcs, plateaux sportifs et autres espaces publics	170 000 \$		
Travaux d'amélioration électrique – L'Escale-du-Roy	10 000 \$		
Équipement – Sécurité publique	6 500 \$		

Véhicule	10 000 \$	75 000 \$	Fonds de roulement
Machinerie, outillage et équipement – Voirie	57 000 \$		
Équipement – Loisirs et évènements	43 000 \$		
Outillage et équipement – Aqueduc	4 500 \$		
Logiciel gestion documentaire	11 700 \$		
TOTAL – ANNÉE 2023	697 700 \$	1 793 000 \$	
2024			
Asphaltage et améliorations des rues	350 000 \$		
TOTAL – ANNÉE 2024	350 000 \$		
2025			
Asphaltage et améliorations des rues	350 000 \$		
TOTAL – ANNÉE 2025	350 000 \$		
GRAND TOTAL	1 397 700 \$	1 793 000 \$	

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marie-Ève Mondor
 APPUYÉE PAR la conseillère Josée Castonguay
 ET RÉSOLU

Que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025 soit et est adopté.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

PÉRIODE DE QUESTIONS : AUCUNE QUESTION

2022-12-462

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
 APPUYÉ PAR la conseillère Lyne Clermont
 ET RÉSOLU

Que la séance soit levée à 19 h 27.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

 André Villeneuve, maire

 Marc-André Maheu, directeur général et greffier-trésorier

Je, André Villeneuve, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

 André Villeneuve, maire